SANTÉ

JEAN-MARIE VANLERENBERGHE

«Jean-Marie Vanlerenberghe sur le débat sur la situation de l'hôpital : « Notre système de santé a besoin d'un nouveau souffle »»

13/01/2017

Pour le sénateur les causes de ce malaise sont multiples : « notre pays compte trop d'hôpitaux qui, par ailleurs, sont mal répartis ».

Par ailleurs, avec des déficits de plus en plus importants, récurrents, presque structurels, ces établissements sont en difficulté financière : « il existe des hôpitaux trop vieux, coûteux et mal gérés ».

« Les personnels souffrent de leurs conditions de travail » souligne le sénateur. « Les 35 heures ont désorganisé les services et les heures perdues n'ont pas toutes été compensées par des créations de poste » ajoute-t-il.

Les patients pâtissent des délais d'attente notamment dans certains services d'urgence. La permanence des soins est défaillante : « il faudrait plus de maisons de garde en amont des urgences car le système de santé demeure, en France, trop centré sur l'hôpital (37 % des dépenses de l'Assurance maladie contre 29 % en Allemagne) ».

Enfin, la liaison ville – hôpital doit être assurée avec plus de rigueur : « appliquons la loi pour sécuriser et fiabiliser le parcours de soins et économiser de nombreux actes redondants ou inutiles ».

Face à cette situation, Jean-Marie Vanlerenberghe appelle de ses vœux une réflexion pour rééquilibrer le rôle de l'hôpital public et celui du privé : « l'actuel gouvernement a tenté d'exclure l'hôpital privé du service public de santé. Il faut au contraire organiser la complémentarité entre le public et le privé au bénéfice du patient et du territoire ».

Il souhaite également que soit garanti l'accès à des soins de qualité pour l'ensemble des Français sur tout le territoire, « en encourageant les soins en ambulatoire ou l'hospitalisation à domicile ». Le Groupement Hospitalier de Territoire est une réponse intéressante mais dont le succès est tributaire du projet médical et de la capacité fédérative de l'hôpital pilote ».

Concernant les personnels soignants, « il faut améliorer leurs conditions de travail par l'allègement des procédures administratives, la clarification des compétences et l'amélioration du temps de travail. Les carrières doivent être revalorisées.

« Il est temps de moderniser notre système de santé, avec les professionnels. Il est temps de développer pleinement les nouvelles technologies numériques et la télémédecine notamment pour répondre aux enjeux actuels d'économies et d'accès aux soins » a conclu le sénateur.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC